CONDENSÉ

Des armes chimiques ont été utilisées dans la Guerre du Golfe. Certains pays du Moyen-Orient ont indiqué clairement leur intention de constituer des stocks d'armes chimiques pour dissuader Israël de lancer contre eux les armes nucléaires qu'il aurait, dit-on. Ajoutés à d'autres événements récents, ces incidents ont conféré un certain caractère d'urgence aux pourparlers multilatéraux visant une interdiction des armes chimiques.

La Conférence de Paris sur l'interdiction des armes chimiques a été convoquée en 1989 avec un délai de préavis assez court, et les participants ont été nombreux, ce qui témoigne à quel point on est conscient, dans le monde entier, de l'insuffisance des règlements actuels en matière de limitation des armements chimiques. Les États qui ont pris part à la Conférence ont exhorté les délégués à la Conférence du désarmement (CD), à Genève, à redoubler d'efforts pour élaborer une convention sur les armes chimiques.

En 1988, huit organisations non gouvernementales canadiennes, sous la présidence de Walter Dorn, ont formé le <u>Groupe de travail international de surveillance et de vérification.*</u> L'un des objectifs de ce Groupe consiste à faire prendre conscience au public de l'importance que revêt la vérification de certains traités internationaux (dont les traités faisant intervenir des armes biologiques et chimiques) et de la difficulté que présente cette vérification. C'est la raison pour laquelle les membres du Groupe ont décidé d'organiser un atelier public et un débat avec des orateurs invités.

Le Groupe de travail s'est également fixé comme objectif d'approfondir les connaissances dans ce domaine. On a donc mis sur pied un atelier réservé aux spécialistes, qui se sont attaqués aux problèmes les plus complexes auxquels sont confrontés les rédacteurs de la future convention sur les armes chimiques. Des représentants de l'ONU, de l'URSS, des É.-U., d'Europe et du Moyen-Orient se sont réunis pour voir quels étaient les principaux obstacles techniques, politiques et économiques à l'élaboration d'une convention sur les armes chimiques.